

# CABINET DE CASTELNAU

AVOCATS ASSOCIÉS

**Mr Michel BONIFAY**  
**Expert près la Cour d'Appel**  
47 Cours Pierre Puget – BP 328  
13177 MARSEILLE Cedex 20

Paris, le 12 janvier 2010

*Télécopie : 04.91.00.09.61.*

<b>Dossier</b> : CUMPM / Sté EVERE Instance n°0908347-0
--

Monsieur l'Expert et Cher Monsieur,

Voici donc en retour de disponibilité pour la première réunion dans ce dossier.

Je serais pour ma part en déplacement sur l'Ile de la Réunion la première semaine de février.

Par conséquent, les dates entre le deux et le cinq de ce mois sont impraticables pour moi.

Mon confrère me lit en copie.

Votre bien dévoué,



**Régis de Castelnau**  
*Avocat associé*

Michel BONIFAY

Ingénieur I.P.F. Bâtiment et Génie civil  
Diplômé I.A.E. et I.C.H.  
Expert près la Cour d'Appel

47, Cours Pierre Puget  
BP 328 - 13177 MARSEILLE cedex 20

Tél. 04.91.00.33.08  
Port 06.07.61.05.82  
Fax 04.91.00.09.61

CABINET DE CASTELNAU  
REÇU LE

11 JAN. 2010

Marseille, le 08 Janvier 2010

**AFFAIRE :** COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE  
MÉTROPOLE c / STÉ EVERE SAS  
Incinérateur de Fos-sur-Mer

**DOSSIER :** N° 0908347-0 - Ordonnance en date du 07/12/09

**Instance :** T.A. MARSEILLE

**Magistrat :** M. B. LUKASZEWICZ - Juge des référés

**N/Réf. :** TA.171.a-MB.pr.09/0801.1

**Objet :** Convenances en vue de l'ACCEDIT N° 01

Maître,

Nous sommes avisé par le Tribunal Administratif de Marseille de notre désignation en qualité d'Expert pour l'affaire citée ci-dessus.

En vue de programmer un premier **Accédit** en nos bureaux :

➤ **47, Cours Pierre Puget - 13006 MARSEILLE**

nous vous proposons les dates et heures suivantes (\*) :

➤	Jeudi	28	Janvier	2010	à	10 h 00	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input checked="" type="checkbox"/>
➤	Vendredi	29	Janvier	2010	à	10 h 00	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input checked="" type="checkbox"/>
➤	Mardi	02	Février	2010	à	10 h 00	<input type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input type="checkbox"/>
➤	Mercredi	03	Février	2010	à	10 h 00	<input type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input type="checkbox"/>
➤	Jeudi	04	Février	2010	à	10 h 00	<input type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input type="checkbox"/>
➤	Vendredi	05	Février	2010	à	10 h 00	<input type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input type="checkbox"/>
➤	Mercredi	10	Février	2010	à	10 h 00	<input type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input type="checkbox"/>
➤	Jeudi	11	Février	2010	à	10 h 00	<input checked="" type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input checked="" type="checkbox"/>
➤	Vendredi	12	Février	2010	à	10 h 00	<input type="checkbox"/>	ou	14 h 30	<input checked="" type="checkbox"/>

(\*) : Merci de cocher les cases correspondant à vos convenances.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire connaître vos convenances sous huitaine :

☎ Secrét. Ligne directe : 04.91.64.37.52

☎ Secrét. Ligne FAX : 04.91.62.22.06

afin d'arrêter une date qui sera confirmée par courrier à l'ensemble des parties.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Maître, à l'assurance de nos sentiments très distingués.

  
L'Expert,  
MICHEL BONIFAY

DIFFUSION DU PRESENT COURRIER : cf. page suivante

**Michel BONIFAY**

**Ingénieur I.P.F. Bâtiment et Génie civil**  
**Diplômé I.A.E. et I.C.H.**  
**Expert près la Cour d'Appel**

47, Cours Pierre Puget  
BP 328 - 13177 MARSEILLE cedex 20

Tél. 04.91.00.33.08  
Port 06.07.61.05.82  
Fax 04.91.00.09.61

... / ...

**DIFFUSION :**

Affaire TA.171.a : C.U.M.P.M. c/ STÉ EVERE SAS -- Dossier N° 098347/0 / Incinérateur de Fos-sur-Mer  
Ordonnance du 07 Décembre 2009

Date	Courrier				Destinataires		
	NP	Ann	ES	RAR	PARTIES	CONSEILS	V/Réf.
08/01/10	2		1		➤ C.U.M.P.M.	➤ Cabinet de CASTELNAU Régis de CASTELNAU Avocat au Barreau de Paris	
08/01/10	2		1		➤ Sté EVERE SAS	➤ Cabinet LINKLATERS Paul LIGNIÈRES Avocat au Barreau de Paris	